

N° 8 - Mercredi 26 octobre 1982

L'ÉCONOMIE FRANÇAISE A-T-ELLE DES FAIBLESSES CONGÉNITALES ?

La sinistrose qui sévit actuellement en nombre d'esprits leur fait considérer que, par-delà vicissitudes conjoncturelles et alternances politiques, l'économie française est affectée en permanence de faiblesses graves. Qu'en est-il ?

Sa pauvreté en ressources énergétiques

Un handicap certain est géologique. Ni dans l'hexagone ni dans ce qui lui reste de territoires outre-mer la France ne dispose de pétrole ou de gaz en abondance. Ce n'est en vérité que demi-mal. Tant que des puits d'hydrocarbure se bornent à satisfaire des besoins du marché intérieur, ils sont incontestablement bienfaisants. La découverte d'un second gisement de gaz comparable à celui de Lacq, dont la production commence à décliner, serait tout à fait heureuse. Mais si la France découvrait dans son sol un pactole énergétique, lui permettant d'équilibrer sans effort sa balance des paiements tout en achetant bien davantage à l'étranger, comme il est échu au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en Norvège, la commodité immédiate qui en résulterait se révélerait à terme un avantage illusoire. Que ce soit l'or et l'argent d'Amérique amenés au XVI^e siècle par des gallions en Espagne ou les pétrodollars affluant vers les États pétroliers, toute manne provoque, en détendant les énergies, le déclin des activités productrices du pays à qui elle échoit. Un jour vient inéluctablement où la source s'en tarit. Quelle détresse alors !

L'absence de vocation industrielle ?

Peuple de boutiquiers, d'hommes de loi, de fonctionnaires, les Français, marqués par leurs ascendances paysannes, ne seraient pas portés à l'industrie.

En vérité, entre 1959 et 1982 la production industrielle qui a été en France multipliée par 2,5 y a progressé plus vite qu'en Allemagne où elle l'a été par 2,4, en Belgique et aux États-Unis par 2,1, en Suisse par 2, au Royaume-Uni par 1,5. Nous avons il est vrai été largement dépassés par l'Italie (3,2), l'Espagne (5) et le Japon (7). Notre classement est plus qu'honorable.

Une prétendue incapacité à exporter

Les Français seraient casaniers, peu enclins à porter leurs regards et leurs efforts commerciaux vers les marchés étrangers, ce qui, à une époque où les concurrences sont devenues mondiales, nous conduirait, au lieu de les affronter, à les subir, tout en nous repliant sur nous-mêmes, à notre grand dam.

L'histoire le dément. Alors que le volume du commerce mondial a environ quadruplé au cours des vingt-cinq dernières années et que de redoutables concurrents nouveaux, d'Amérique latine et plus encore d'Extrême-Orient sont apparus, la part de la France dans les exportations mondiales, loin de diminuer, s'est légèrement accrue : de 4,9 % en 1959 elle s'est élevée à 6,3 % en 1973 et se maintient au-dessus de 5 % depuis lors. Pendant ce temps la part du Royaume-Uni se réduisait de 8,3 en 1959 à 5,3 en 1973 et, pétrole exclu, à 4,2 en 1982. Celle des États-Unis régressait plus encore : après avoir été de 20,7 en 1957 et de 15,1 en 1959, elle s'abaisse à 12,2 en 1973 et 11,2 en 1982. Celle de l'Allemagne qui était de 8,6 en 1959 s'élève à 11,7 en 1973, mais s'abaisse à 9,5 en 1982. Ainsi donc, au cours des deux dernières décennies, la capacité exportatrice de la France s'est affirmée.

Des relations sociales mauvaises ?

Certes chefs d'entreprise et salariés ont fort à faire pour instaurer entre eux des relations comparables à celles qui prévalent, selon des modalités diverses, en Allemagne, en Suède ou au Japon. Mais si l'on considère le nombre de journées perdues par fait de grève comme indicateur des conflits sociaux, on voit que la France est en assez bonne position. De 1959 à 1980, il y a eu en moyenne, pour 10 millions de journées travaillées, 6 000 journées perdues en France, au lieu de 11 000 au Royaume-Uni, 14 000 aux États-Unis, 30 000 en Italie. Il y en a eu toutefois beaucoup moins en Allemagne, au Japon, aux Pays-Bas, et presque aucune en Suède et en Suisse.

L'inflation, maladie incurable ?

Il est, hélas, bien vrai que depuis plus d'un demi-siècle le niveau général des prix s'est presque toujours élevé en France beaucoup plus amplement que dans la plupart des autres pays développés. C'est un mal ancien, qui sévit même en temps de paix. En 1938 par rapport à 1920 les prix se sont trouvés multipliés par 2 en France alors qu'ils avaient baissé de 30 % aux États-Unis et en Suède, de 38 % au Royaume-Uni et en Suisse. De 1951 à 1982, les prix ont été multipliés par 7 en France, alors qu'ils l'ont été seulement par 2,6 en Allemagne, par 2,8 en Suisse, 3,5 en Belgique, 3,7 aux États-Unis, 4,6 en Suède. À l'opposé, en Italie les prix ont été multipliés par 12 entre 1920 et 1938 et par 9,7 entre 1951 et 1982. Mais c'est une piètre consolation que d'être ainsi dépassés par notre « sœur latine ».

De cette fâcheuse tendance inflationniste du système économique français les causes sont multiples et de natures diverses. Les unes sont psychologiques : croyance erronée, trop répandue, en l'innocuité de l'inflation ou même en ses bienfaits grâce à l'allègement du poids des lettres anciennes qu'elle procure ; méconnaissance des transferts de richesses injustes et néfastes qu'elle provoque. D'autres causes sont institutionnelles : l'insuffisante indépendance de la Banque d'émission vis-à-vis du gouvernement pour défendre la valeur de la monnaie, contrairement à ce qu'il en est aux États-Unis ou en Allemagne ; un appareil législatif peu efficace pour sauvegarder ou rétablir la concurrence face à des corporatismes puissants.

Ce n'est pas irrémédiable. La preuve en est que de 1950 à 1955 — on l'oublie parfois — la France a connu une stabilité presque parfaite des prix et que de 1959 à 1967 la hausse n'a été en moyenne que de 3,7 % l'an, encore trop forte certes, mais non disproportionnée à celles observées, au cours de ces huit années, aux États-Unis (2,2 %), en Allemagne (2,4 %), au Royaume-Uni (3,1 %), en Suisse (3,3 %) et inférieure à ce qu'elle a été au Japon (5,5 %).

Mais autant les remèdes pour... lément monétaires, lorsqu'il s'agit d'arrêter une inflation naissante, autant ils sont inévitablement douloureux lorsqu'elle a été forte et prolongée. Il s'agit de désintoxiquer, comme d'une drogue, tous les agents économiques. Il y faut à la fois une volonté obstinée des gouvernants et une prise de conscience populaire de la vanité d'accroissements de revenus qui ne sont que nominaux.

Qu'on n'aille pas dire que les bonnes performances industrielles, commerciales et sociales réalisées par la France prouvent que cette propension à l'inflation est inoffensive. Parce que l'inflation fausse les calculs économiques des entreprises, des ménages et des collectivités publiques, elle conduit à des gaspillages de richesses. Nul doute que si la France avait eu la clairvoyance et la volonté collective nécessaires pour s'affranchir de ce mal, la fertilité de son sol, les équipements reçus des générations passées, le travail de ses habitants, leur intelligence, leur qualification professionnelle et leur esprit d'épargne l'auraient davantage gratifiée en bien-être et en puissance.

Jean-Marcel JEANNENEY

HAUTS ET BAS DU COMMERCE FRANCO-ALGÉRIEN

L'Algérie se trouve confrontée à des difficultés financières croissantes. Le déficit du solde des transactions courantes s'est creusé en 1982, sous l'effet d'une réduction de l'excédent commercial et d'un déficit croissant du solde des invisibles. La conjoncture du marché pétrolier ne peut, en 1983, qu'aggraver la baisse des recettes d'exportation. L'effort de réduction de l'endettement entrepris a conduit les autorités algériennes à contrôler sévèrement les importations, afin d'en diminuer l'ampleur.

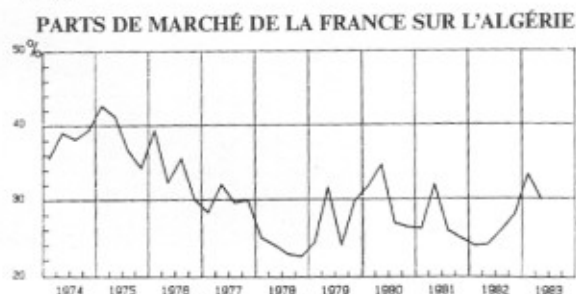
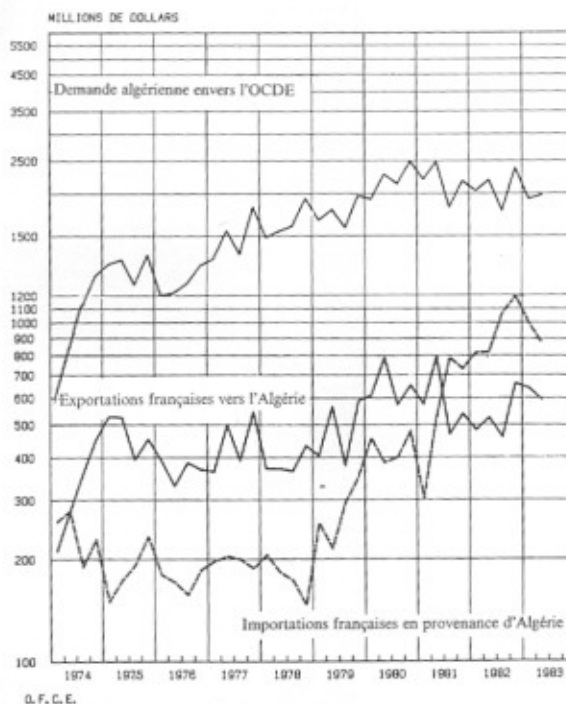
Les exportations françaises vers l'Algérie ont subi les effets de cette orientation, mais de façon atténuée, comme le montre l'analyse des parts de marché, rapport des exportations françaises à la demande algérienne envers l'OCDE. Celles-ci avaient connu un fort recul entre 1975 et 1978, alors que la demande algérienne s'accroissait. Les gains intervenus ensuite n'avaient été que de faible ampleur et surtout de courte durée, puisqu'au début de 1982, les exportations françaises ne représentaient à nouveau que moins de 25 % du marché algérien. Mais une nouvelle phase de croissance se dessine au cours de 1982, consécutive à la réalisation de l'accord gazier et aux accords sectoriels qu'il a permis lors des mois qui l'ont suivi (logement, transport, agro-alimentaire). La baisse des exportations françaises exprimées en dollars au second trimestre de 1983 n'est due qu'à l'effet des taux de change, puisque exprimées en francs les exportations se sont stabilisées à leur niveau élevé du trimestre précédent. Alors que le recul des parts de marché s'était opéré sur un marché en développement, les gains récents s'opèrent sur un marché en régression.

La balance commerciale de la France vis-à-vis de l'Algérie est devenue déficitaire au troisième trimestre 1981 et ce déficit s'est amplifié en 1982. En effet, au recul des exportations a correspondu une phase de forte croissance des importations, dont l'essentiel est constitué par des produits énergétiques : en 1982 produits pétroliers et gaz ont représenté 99 % des importations totales. Toutefois le début de l'année 1983 est marqué par une contraction du déficit.

Le commerce en terme d'échanges de marchandises ne reflète pas encore la progression des commandes de grands contrats d'exportation, dont le montant, de 3,9 milliards de francs en 1981 et 15,2 milliards en 1982, a atteint 19 milliards pour le seul premier semestre 1983. Ce chiffre ne peut certes être transposé au second semestre, puisqu'il intègre en juin d'importants contrats en négociation depuis la fin 1982. Mais les contrats conclus aujourd'hui se traduiront en exportations de marchandises et de services dans les années à venir. Leur progression est d'autant plus remarquable que les grands contrats dans leur ensemble, ont enregistré au premier semestre 1983 un très fort recul.

Quoi qu'il en soit, on sait que, parallèlement aux échanges recensés officiellement, de grandes quantités de biens plus ou moins durables sont emportées dans leurs valises ou autrement par les travailleurs algériens qui rentrent au pays. Mais il est difficile de chiffrer de combien il faudrait majorer les statistiques des exportations françaises vers l'Algérie pour prendre ce fait en compte.

Françoise MILEWSKI
Chargée d'études à l'OFCE



QUELLE CROISSANCE AU ROYAUME-UNI ?

Après deux ans de croissance, le **produit intérieur brut** britannique a chuté fortement au deuxième trimestre 1983 (-1,5 %), compensant les gains acquis au premier. Le sentiment d'euphorie qui s'était manifesté au cours des six premiers mois de l'année se modère très nettement aujourd'hui. Si les autorités (Trésor, Banque d'Angleterre) continuent d'afficher un certain optimisme, les milieux industriels révisent à la baisse leurs prévisions de croissance.

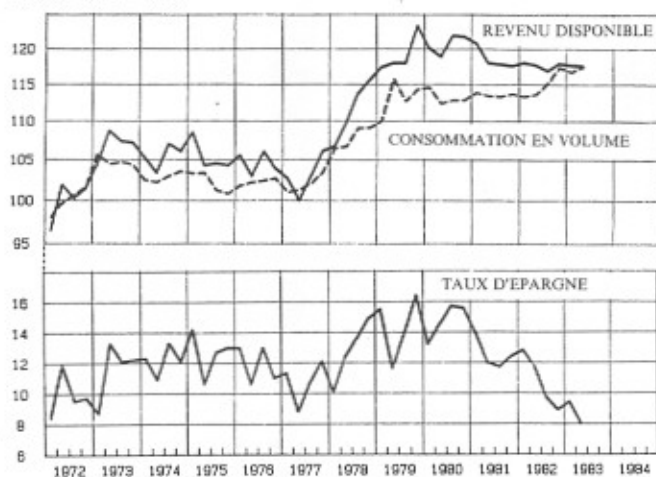
Certes, les résultats acquis en matière d'inflation sont réels ; la **hausse des prix** est maintenant tendanciellement inférieure à 5 % et les risques d'un léger dérapage en fin d'année, conséquence probable d'un accélération de la hausse du prix des matières premières, sont connus et attendus sans crainte. Mais certains signes continuent d'accentuer le sentiment d'un déséquilibre de l'économie britannique : aucune amélioration dans le domaine de l'emploi (en sorte que les chômeurs représentent maintenant 12,4 % de la population active) et accroissement du nombre des entreprises défilantes.

Quels éléments ont assuré la demande jusqu'à maintenant et quels autres éléments peuvent être dynamiques dans les mois à venir ?

Depuis quatre trimestres, la **consommation des ménages** a contribué pour l'essentiel à la croissance de l'activité. La stabilité du revenu disponible réel depuis deux ans à un niveau inférieur à celui de 1980-1981 et la baisse des taux

REVENU ET CONSOMMATION DES MÉNAGES

indice 1972 = 100



SOURCE : CSO

d'intérêt ont incité les ménages à abaisser leur taux d'épargne pour accroître leur niveau de vie.

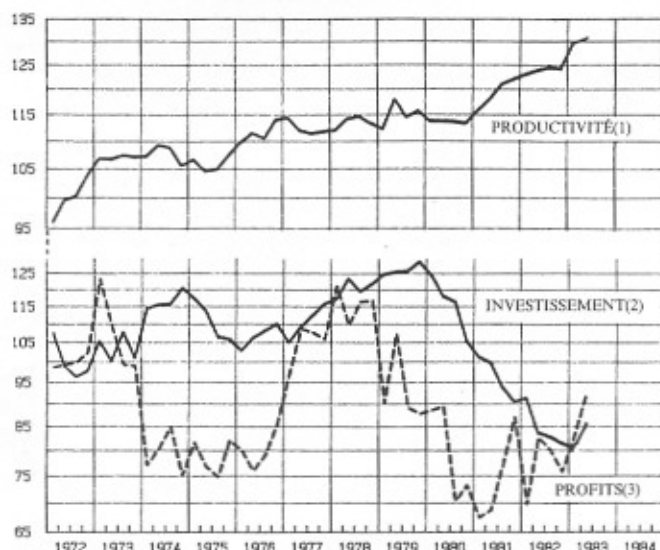
Le mouvement de déstockage qui avait permis de satisfaire cette demande s'est interrompu à la fin de l'année dernière. Au premier trimestre de la présente année, la contribution des **stocks** à la croissance a été de plus de 2 %, mais au 2^e trimestre elle redevenait négative (- 0,7 %). Les industriels ont maintenant réajusté le niveau de leurs stocks.

La **consommation publique** ne sera pas non plus un élément dynamique de l'activité. L'accroissement du besoin de financement du secteur public (4,7 milliards de livres d'avril à septembre) incitera les autorités à plus de rigueur dans la seconde moitié de l'exercice budgétaire.

Le **commerce extérieur** contribuera à la croissance dans les deux trimestres à venir, mais de façon modérée même si les exportateurs récupèrent une partie des parts de marché qu'ils ont perdues les années passées.

Il n'y a pas non plus de reprise notable à attendre de l'**investissement** dans le secteur des services et de la distribution : l'essentiel a déjà été réalisé, comme aussi dans le secteur pétrolier. La demande pour investissement dans l'industrie manufacturière est en fin de compte la principale clef du problème économique britannique.

PRODUCTIVITÉ, PROFITS, INVESTISSEMENT DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE



(1) Productivité par heure (2) FBCF productive en volume (3) profits bruts réels après déduction de l'appréciation sur stocks (détaleur : prix du PIB) Source = CSO

Les **gains de productivité** ont été plus importants qu'auparavant (3,9 % au premier semestre 1983 par rapport au deuxième semestre 1982). Mais ceux-ci ont été obtenus pour l'essentiel par une réduction des effectifs, plutôt que par une plus forte utilisation des capacités ou une rénovation de l'appareil productif.

Ils n'en ont pas moins permis d'améliorer la *situation de trésorerie* des entreprises au cours des deux premiers trimestres de l'année. Le volume des profits est revenu à son niveau de début 1980, permettant une reprise très récente de l'investissement productif (7,4 % au deuxième trimestre) après un effondrement pendant trois années successives. Cependant il n'est pas certain que cette amélioration repose sur des bases suffisamment saines pour assurer une croissance à moyen terme. Les profits à venir apparaissent encore aléatoires et la baisse de 1/2 point des taux d'intérêt intervenue au début d'octobre est insuffisante pour générer des investissements supplémentaires.

L'objectif final de Madame Thatcher reste le même : limiter la consommation privée pour que se dégage un surplus d'épargne des entreprises et des ménages qui constitue le préalable à la reprise durable des investissements privés. Malgré la résistance du patronat et l'opposition de certaines composantes du parti conservateur, la poursuite de cette stratégie est vraisemblable ; or elle implique le maintien des taux d'intérêt à un niveau élevé. Ainsi la croissance britannique (1) sera-t-elle vraisemblablement dans les trimestres à venir plus modérée qu'à la fin de 1982 et au début de 1983.

Vincent RADISSON
Chargé d'études à l'OFCE

(1) Cf. prévisions quantitatives publiées dans le n° 5 de la Revue de l'OFCE.

Faits et chiffres d'actualité

FRANCE

Les immatriculations automobiles retombent à 159 736 unités (cvs) en septembre pour une moyenne mensuelle de 180 000 en juillet-août. Ce résultat décevant après la bonne tenue de l'été qu'avait annoncée l'enquête de conjoncture auprès des ménages concerne tant les voitures françaises qu'étrangères. Le taux de pénétration du marché français se stabilise ainsi à un peu plus de 30 %, soit un retrait de 5 points par rapport aux quatre premiers mois de l'année. Au total la production automobile se maintient (+ 13,6 % de janvier à août), en partie grâce aux progrès des exportations (+ 10,3 % sur la même période).

D'après les premières estimations, l'indice des prix se serait accru de 0,7-0,8 % en septembre, portant à 7,4-7,5 % l'accroissement depuis le début de l'année. Les industriels et les commerçants s'attendraient, début septembre, à un ralentissement des prix plus marqué. La hausse relativement forte est probablement due à certains secteurs abrités : produits alimentaires et services. Ces derniers avaient déjà fortement augmenté : 8,3 % pour les 8 premiers mois de l'année contre 6,7 % pour l'ensemble. Sur l'année la hausse des prix dépasserait 9 %. Un écart de l'ordre de 4 points demeurerait avec les États-Unis, le Royaume-Uni et la RFA.

En août les prix des produits manufacturés se sont accrus de 2,8 % à l'importation. Leur hausse atteint près de 8 % depuis mars sous l'effet de la dévaluation du franc dans le SME et de l'appréciation générale du dollar. Elle succède à une quasi-stabilité depuis la mi-1982. Les mouvements de changes ont moins affecté les prix à l'exportation : + 5,3 % depuis mars et 8 % depuis la mi-1982. Ce rythme est inférieur de moitié aux 16 % l'an enregistrés depuis le début de 1981.

L'amélioration du commerce extérieur constatée depuis le mois de juin est confirmée par les résultats du mois de septembre (excédent de + 320 millions de F cvs). Le ratio exportations/importations retrouve actuellement un niveau proche de celui du milieu de l'année 1981. Une évolution favorable qui s'explique par les bonnes performances de nos exportations, en particulier automobiles (+ 25 % en volume pour juin-août/janvier-mai), de produits agricoles (+ 7 %), de biens d'équipement professionnel (+ 9 %). Elle est renforcée par le recul des importations de produits manufacturés (- 4,5 %).

Les recettes du projet de Loi de Finances pour 1984 s'élèvent à 815,5 Milliards de francs, soit 8,4 % de plus que celles de 1983.

Les mesures nouvelles nettes - surtaxe conjoncturelle, taxe sur les contrats d'assurance, ... - représentent 16,4 milliards (2,2 %). Au vu des hypothèses gouvernementales (PIB : + 1 %, inflation moyenne : + 6,1 %), l'incidence de la croissance sur les recettes de l'État n'est que de 0,1 %. Avec d'autres hypothèses (un demi-point de croissance et 7,5 % d'inflation), le niveau de recettes attendu pourrait être légèrement supérieur - un point d'inflation signifie 6,6 milliards de recettes indirectes supplémentaires (principalement la TVA). Il ne laisserait toutefois qu'une faible marge à un éventuel dérapage des dépenses.

ÉTRANGER

Aux États-Unis, les mises en chantier de logements ont baissé de 13 % en septembre et sont ainsi retombées à un rythme annuel de 1,6 million. Cette évolution est à relier à la remontée des taux d'intérêt hypothécaires qui sont passés de 12 % au début d'année à 14 % en juillet, puis se sont stabilisés à 13,5 %. Une baisse ultérieure des mises en chantier est probable puisque les permis de construire ont encore baissé en septembre (- 9 %). C'est là le premier signe du ralentissement de la reprise économique attendu pour la fin de l'année.

Malgré les efforts importants de consolidation budgétaire - au risque même d'effets déflationnistes - le compte budgétaire de l'État fédéral allemand pour les neuf premiers mois de l'année montre un déficit de financement supérieur à ce qu'il était à la même période de l'année précédente (plus de 24 milliards de DM contre 22,5 milliards de DM). Les dépenses se sont accrues plus que prévu, tandis que les recettes ne progressaient que modérément. Résultats décevants à un moment où la hausse de la TVA en juillet et l'accroissement de l'impôt sur les sociétés lié à l'activité auraient dû permettre une amélioration de la situation.

Au Royaume-Uni, conséquence d'un certain relâchement de la politique budgétaire en période électorale, le besoin de financement du secteur public s'est élevé pour le premier semestre de l'année fiscale 1983/1984 (avril à septembre) à un montant de 7 milliards de livres-sterling (4,7 milliards après correction des variations saisonnières). L'objectif maintenu d'un déficit de 8,2 milliards de livres en fin d'année fiscale ne pourrait être atteint que par une sérieuse réduction des dépenses, c'est-à-dire par la continuation stricte de la politi-

que menée jusqu'à présent. Ainsi les politiques budgétaires menées en Allemagne et au Royaume-Uni ont pu favoriser l'activité pendant les neuf premiers mois de l'année.

La loi de finance du budget italien compte à nouveau en grande partie sur les recettes pour maintenir le déficit de 1984 au niveau de 1983 (90 000 milliards de lire). Cette hypothèse suppose une croissance de 2 % du PNB, une inflation autour de 10 % et des économies budgétaires de 47 700 milliards de lire relativement à l'évolution tendancielle. Côté recettes, majoration de l'impôt sur les sociétés et de la taxation sur les dépôts bancaires, reconduction des taxes exceptionnelles (automobile), amnistie fiscale pour les constructions abusives : une proposition peu originale qui fournirait 45 % des économies. Côté dépenses, l'essentiel proviendrait de la réduction déléguée des budgets de santé et des retraites (quoique moins énergique que prévu) et de limitations en matière d'éducation et de défense.

En Italie, les prix à la consommation ont augmenté de 0,8 % cvs en septembre, légèrement moins qu'en août. Le rythme annuel sur 3 mois est alors de 13,6 %, niveau nettement inférieur à celui de 1982. Les facteurs de hausse ont été principalement les tarifs publics (électricité), l'essence et l'habillement. Les accords passés entre le gouvernement et la grande distribution sur le plafonnement jusqu'à fin janvier 1984 des prix de produits alimentaires de base, de ceux d'entretien et de quelques catégories d'habillement permettront sans doute d'atteindre 13 % en fin d'année. Un ralentissement ultérieur des prix est probable, mais sera limité par la hausse des tarifs publics et par la faiblesse de la lire.

Contrairement à la tendance des mois précédents, le déficit commercial italien s'est creusé en août (1 812 milliards de lire cvs) sous l'effet du ralentissement des exportations et de la remontée inattendue des importations, sans doute pour reconstituer les stocks. Sectoriellement, l'aggravation des déficits habituels est plus grande que l'amélioration des excédents. Ainsi d'une part, la hausse du dollar et la baisse des exportations de produits raffinés ont alourdi la facture énergétique, le déficit agro-alimentaire, stabilisé en juillet, s'est élargi en août. D'autre part, les excédents traditionnels du textile, de l'habillement et de l'industrie mécanique ne s'accroissent que légèrement. Le solde positif de la métallurgie s'explique par une moindre chute des exportations que des importations.

Rédaction :

Département des diagnostics.

L'Observatoire Français des Conjonctures Économiques (OFCE) de la Fondation Nationale des Sciences Politiques est chargé, sous la présidence de Jean-Marcel JEANNENEY, d'étudier, en toute indépendance, la conjoncture de l'économie française et son environnement extérieur.

Il publie une revue qui paraîtra désormais en janvier, avril, juillet et octobre et une lettre mensuelle le quatrième mercredi de chaque mois, qui portent le même titre « Observations et Diagnostics Économiques » et sont éditées par les Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

Dans la revue et la lettre, les idées émises le sont librement par les économistes de l'OFCE. Elles pourront s'opposer, le pluralisme des opinions étant un des principes de l'OFCE.

Tarif d'abonnement 1984		Lettre 10 n°/an	Revue 4 n°/an	Revue et Lettre
Les demandes d'abonnement doivent être adressées aux Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques 27, rue Saint-Guillaume 75341 Paris Cedex 07 avec un chèque bancaire ou postal à leur ordre.	Tarif normal (institutions/entreprises)	125 F	220 F	300 F
	Tarif réduit (particuliers)	60 F	140 F	180 F
	Prix du numéro	10 F	60 F	